**Rapport 2020-2021 sur la situation du Val d'Oise
en matière de Développement Durable**

 **AD du 12/02/2021 – Rapport n° 26-01 – Page 1/3**

En préalable aux orientations budgétaires, il s’agit de présenter en assemblée départementale un rapport sur la situation du Conseil départemental du Val d'Oise en matière de développement durable.



L’action du Val d’Oise pour le développement durable répond à 5 objectifs :

* lutte contre le changement climatique ;
* transition vers une économie circulaire ;
* préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu’ils fournissent et des usages qui s’y rattachent ;
* cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ;
* épanouissement de tous les êtres humains.

Notre rapport rend à la fois compte de notre gestion de la crise sanitaire et de notre lutte pour : réduire les émissions de gaz à effet de serre ; valoriser les ressources, les espaces et la biodiversité du Val d'Oise ; contribuer à la cohésion sociale et territoriale ; permettre à chacun de s'épanouir dans le Val d'Oise.

Notre rapport ne tient pas compte des éventuelles évolutions à venir issues du Plan de Relance ou du projet de loi relatif à la décentralisation, déconcentration, différenciation et dé-complexification.



A travers d’exemples symboliques mais non exhaustifs, voici comment le Conseil départemental répond aux 5 objectifs du développement durable :

1. **LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Le Département reste mobilisé pour améliorer les transports du quotidien (RER A, Ligne L, RER D, lignes J et H), et défendre l’accès des valdoisiens aux nouvelles lignes du Grand Paris. A titre d’exemple, **l’étude d’impacts de la ligne 17 (Gare de Gonesse comprise) évalue la réduction des émissions de la ligne à 1 million de tonnes équivalent CO2 d’ici 2050,** en tenant compte du développement territorial induit.

Dès 2020, **un plan vélo de 17 M€ a été voté** pour réaliser et engager les travaux des premiers itinéraires (2,4 M€ en 2020, 4,5 M€ prévus en 2021).

**Les interventions départementales pour la rénovation énergétique des bâtiments sont centrées sur trois cibles : les collèges**, les **aides à la rénovation des logements sociaux de Val d’Oise Habitat** (VOH), la mise en place de notre service d’aide à la rénovation énergétique : **Val d’Oise rénov’.**

1. **FAVORISER LA TRANSITION VERS L’ECONOMIE CIRCULAIRE**

L’économie circulaire concerne l’industrie de valorisation des déchets, l’économie de la fonctionnalité (privilégiant l’usage à la possession), le réemploi, le reconditionnement, la réparation, l’écoconception.

 **Rapport 2020-2021 sur la situation du Val d'Oise
 en matière de Développement Durable**

 **AD du 12/02/2021 – Rapport n° 26-01 – Page 2/3**

Parmi nos actions en la matière :

* En 2020, les chantiers routiers départementaux (80 KT d’enrobés) ont utilisé 10 % à 15 % de matériaux recyclés, jusqu’à 30 % sur quelques chantiers, voire certains essais entre 30 % et 40% ;
* collecte, recyclage ou traitement du mobilier et des équipements informatiques du Département et des collèges ;
1. **PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES**

Dans ce domaine, les interventions départementales se concentrent sur :

* l’entretien et la préservation de 24 Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux,
* le maintien et l’amélioration de la biodiversité (à noter la plantation de plus d’un million d’arbres en cours en forêt de Pierrelaye-Bessancourt, à l’initiative du Conseil départemental, de la Région Ile-de-France et des élus locaux)
* la gestion de la ressource en eau et la surveillance des risques et pollutions.

A noter que l’élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l’Environnement (PPBE) des infrastructures du Département a été engagée en vue de son renouvellement pour une période de cinq ans.

1. **CONTRIBUER A LA COHESION SOCIALE AINSI QU’A L'EQUITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS**

Le Département a fait preuve d’une grande réactivité dès le début de la crise COVID **: rapidité de son soutien financier** aux entreprises, partenaires et ressources territoriales, **réorganisation des services**, notamment sociaux, pour gérer l’impact de la crise auprès de son public cible : valdoisiens en situation précaire, public (et personnel) des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), collégiens. Malgré le contexte, **le Val d’Oise a poursuivi et poursuit ses investissements (ingénierie et financements) dans les projets structurants** pour l’avenir et l’attractivité du territoire.

1. **EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS**

**Pendant le premier confinement : nous avons notamment dépensé plus de 6,6 M€ pour l’achat, le stockage et la distribution sept jours sur sept d’Equipements de Protection Individuelle** (EPI). Autre exemple : **12 collèges ont été mobilisés pour les enfants des soignants, ESSMS, pompiers et policiers.**

**Pour continuer perpétuer notre soutien aux plus fragiles pendant la crise sanitaire : fin 2020, 7 500 repas ont été produits par la Cuisine centrale départementale** et distribués aux associations partenaires sous forme de dons ; ce dispositif qui bénéficie à des associations caritatives ainsi qu’au public des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) est reconduit début 2021.

Autre exemple de notre action pour l’épanouissement de tous : une nouvelle Stratégie départementale d’égalité femmes-hommes a été adoptée pour la période 2020-2023.

Les élus du Conseil départemental agissent pour le développement durable afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de valoriser les ressources, les espaces et la biodiversité du Val d'Oise, de contribuer à la cohésion sociale et territoriale, et de permettre à chacun de s'épanouir dans le Val d'Oise.